

Accueil Raccordement - Pole Urbanisme

BREST METROPOLE OCEANE  
24, rue Coat ar Gueven - BP 92242  
29222 BREST

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

[bretagne-cuau@enedis.fr](mailto:bretagne-cuau@enedis.fr)

Interlocuteur :

COLLET Jeremy

Objet :

**Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme**

SAINT-BRIEUC, le 22/07/2024

Madame, Monsieur,

Vous nous avez transmis la demande d'instruction de l'Autorisation d'Urbanisme PC0290752400053 concernant la parcelle référencée ci-dessous :

<u>Adresse :</u>	RUE ALPHONSE PENAUD COATAUDON 29490 GUIPAVAS
<u>Référence cadastrale :</u>	Section G , Parcelle n° 2143-559-1514-1515-829-561-2180-2176-553-557-
<u>Nom du demandeur :</u>	LE SAINT GERARD

Nous avons instruit cette demande avec la puissance de raccordement souhaitée par le projet 500 kW triphasé.

Nous vous informons que, sur la base des hypothèses retenues pour notre analyse, pour raccorder ce projet au réseau public de distribution une extension<sup>1</sup> de réseau est nécessaire.

Cette réponse est donnée à titre indicatif et est susceptible d'être revue lors du traitement de la demande de raccordement qui sera réalisée auprès d'Enedis par le pétitionnaire.

Pour plus d'information sur son projet électrique, le pétitionnaire peut s'il le souhaite se rendre sur le site [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

**Jeremy COLLET**

**Votre conseiller**

PJ : Plan du réseau public de distribution d'électricité indiquant les travaux d'extension nécessaires

<sup>1</sup> Au sens de l'article D342-2 du code de l'énergie relatif à la consistance des ouvrages d'extension du réseau public d'électricité.